

L'esprit COOPÉRATIF

un élément identitaire fondamental

Acteurs majeurs de la vie économique, les Caisses d'Épargne ont toujours apporté des réponses concrètes non seulement pour répondre aux besoins de leurs clientèles, mais aussi, plus largement, pour construire une société moins exclusive et servir l'intérêt général. La loi de réforme du 25 juin 1999, qui transforme les Caisses d'Épargne en banques coopératives, entérine un engagement historique.

Opération de communication annonçant la première vente de parts sociales en 1999.



L'esprit coopératif revêt deux acceptations qui, l'une comme l'autre, déterminent l'identité et la culture des Caisses d'Épargne dès leur origine. Fondé sur l'association de plusieurs personnes intéressées à un but commun – ce que stipule le statut de 1947 – il suppose également le fait de se joindre à l'effort d'autrui.

Obtenu en 1999, le nouveau statut les régissant leur confère un modèle qui les engage : en tant que banques coopératives, les Caisses d'Épargne appartiennent à leurs clients sociétaires, les besoins des sociétaires rencontrant désormais ceux des usagers. Le premier objectif poursuivi est de fournir les meilleurs produits et services au meilleur coût. Durablement ancrées dans leurs régions, elles expriment par ailleurs leur spécificité en développant des services bancaires à destination des personnes fragiles et en luttant contre l'exclusion bancaire. La proximité, qui est l'un de leurs marqueurs historiques, est aujourd'hui complétée par le développement de services en ligne pour répondre aux nouvelles pratiques adoptées par les clients : une manière de concilier relations humaines et digitales.

Leur mode d'entreprendre, qui repose quant à lui sur les logiques partenariales, permet un équilibre dans la création et le partage de la valeur, qui s'inscrit dans une stratégie de long terme en faveur des territoires. L'épargne collectée par les Caisses d'Épargne auprès des clients est investie pour financer l'économie de leur région, la réalisation de leurs projets, la création d'entreprises, l'action des associations et le développement de l'emploi. Leur vocation consiste par ailleurs à transformer les mutations en cours en opportunités de progrès (transition énergétique, compétitivité des territoires).

Près de cinq millions de sociétaires, représentatifs de la population, de leur territoire et de leurs clientèles, portent le capital des Caisses d'Épargne et participent à leur gouvernance via des Sociétés Locales d'Épargne, les "SLE". Socle de l'identité coopérative, les sociétaires sont un maillon essentiel de la gouvernance des Caisses d'Épargne et sont invités chaque année à participer à l'assemblée générale de leur SLE selon le principe "une personne, une voix". C'est l'occasion pour eux de mieux connaître leur banque, d'être informés des grandes orientations stratégiques et d'y rencontrer leurs administrateurs et représentants. À chaque niveau de la chaîne de gouvernance les administrateurs élus ont pour mission de veiller au bon fonctionnement de la SLE, de la Caisse régionale ou du réseau. Ils assument également un rôle d'ambassadeur dans l'environnement local de la Caisse d'Épargne à laquelle ils sont attachés.

La grande famille des coopératives, avec lesquelles ces dernières partagent une communauté de valeurs, se déploie dans un cadre qui dépasse les frontières, l'importance du mouvement coopératif mondial ne cessant de croître. De par le monde, les coopératives comptent trois millions de sociétés et 1,2 milliard de membres, employant plus de 280 millions de personnes. Plus près de nous, les 23 000 entreprises coopératives françaises réunissant plus de 26 millions de sociétaires, fonctionnent grâce à l'implication de 880 mille salariés dans tous les secteurs d'activité¹. Les banques, qui occupent une large place dans ce panorama, collectent à elles seules 60 % des dépôts. C'est à leur façon différente de participer à l'économie, en mettant notamment l'humain au cœur des enjeux dans les prises de décision, que les coopératives proposent un modèle distinctif

susceptible de donner "un supplément de sens" aux carrières professionnelles de ceux qui les choisissent. À l'heure où collaboration, participation et respect des hommes sont sur toutes les lèvres, il s'agit d'un atout incontestable. Il s'agit également d'une caractéristique qui joue en faveur de leur modernité.

De par le monde, les coopératives comptent trois millions de sociétés et 1,2 milliard de membres, employant plus de 280 millions de personnes

La Caisse d'Épargne porte la vision d'une économie non spéculative et de long terme. L'ensemble du réseau poursuit d'ailleurs l'objectif de contribuer à un "monde meilleur", selon le slogan de l'Alliance Coopérative Internationale. « *Nous avons besoin de la coopérative pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable, parce que je ne peux penser à une autre meilleure structure organisationnelle pour faire bouger les choses. Nous avons besoin de votre leadership* », rappelait Marc-André Blanchard, ambassadeur et représentant permanent du Canada à l'ONU, lors du dernier sommet international des coopératives. C'est en cherchant à concilier la performance économique, l'équité sociale et la précaution environnementale que les Caisses d'Épargne vivent et animent aujourd'hui leur esprit coopératif, en servant un projet bien plus large.

Sybille Lhopiteau, Agathe Poignonnet et Aude Pringault